











## **CHARTE ROMAIN JACOB**

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap



Valoriser l'accompagnement

Exprimer les besoins

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap Construire
une
culture
professionnelle
commune

Coordonner le parcours de santé

Organiser
l'accès
aux soins
et à la prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Faciliter
le recours
aux
technologies
de l'information
et de la communication

Mettre en oeuvre et évaluer la charte

Signée le 6 juin 2019 au Centre Hospitalier d'ARRAS.

Handidactique

Pascal JACOB, président







Groupe Hospitalier Artois-Ternois